



Bacti DC

Fiche technique

Désinfectant décontaminant liquide

Désinfectant et décontamination du linge qui s'utilise à basse température sur tout type de linge, y compris les textiles délicats et couleurs, dans les cycles de lavage en phase de pré-lavage (décontamination) ou en phase de rinçage (désinfection). Peut également s'utiliser en trempage. De part sa forte concentration en matières actives, s'utilise principalement en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et très dures avec des doseurs automatiques. Couvre un large spectre antimicrobien grâce à une association de 2 principes actifs synergiques. Agréablement parfumé. Bactéricide selon les normes EN 1276, EN 13697 et EN 13727. Levuricide selon les normes EN 1650 et EN 13697. Fongicide selon la norme EN 1650. Virucide selon la norme EN 14476 sur le spectre total, le spectre limité et les virus enveloppés (voir au verso le tableau pour plus de détails sur les normes).

Mode d'emploi

Dosages :

Trempage : dilution à partir de 2,5 g/L dans l'eau.

Pré-lavage (décontamination) :

doser à 15g/kg de linge sec.

Rinçage (désinfection) :

dilution selon l'efficacité désinfectante souhaitée.

Temps d'action : se référer aux normes ci-après selon l'action bactéricide, levuricide et virucide souhaitée.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide
- pH : 11,2 - 12,2
- Densité : 1,00 - 1,02

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas mélanger a un autre produit,

il perdrait son efficacité.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

Sécurité selon FDS

Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4.

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure de didecyl diméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 25,50 g/kg ; N,N-Bis(3 aminopropyl) dodecylamine, CAS : 2372-82-9, 54,60 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

04-12-2020 Ind. 12 ■



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33(0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

Propriétés microbiologiques **Bacti DC**

NORME EN 1276

en conditions de saleté
Bactéricide

SOUCHES

Pseudomonas aeruginosa
Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

DILUTION 2,5 g/L

NORME EN 13697

en conditions de saleté
Bactéricide

SOUCHES

Pseudomonas aeruginosa
Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

DILUTION 2,5 g/L

NORME EN 13727

en conditions de saleté
Bactéricide

SOUCHES

Pseudomonas aeruginosa
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

DILUTION 5 g/L

NORME EN 1650

en conditions de saleté
Levuricide

SOUCHES

Candida Albicans

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

DILUTION 2,5 g/L

NORME EN 13697

en conditions de saleté
Levuricide

SOUCHES

Candida Albicans

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 30 min

DILUTION 2,5 g/L

NORME EN 13624

en conditions de saleté
Levuricide

SOUCHES

Candida Albicans

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

DILUTION 5 g/L

NORME EN 1650

en conditions de saleté
Fongicide

SOUCHES

Candida Albicans
Aspergillus Brasiliensis

ESSAI

Température : 40°C
Temps de contact : 60 min

DILUTION 10 g/L

NORME EN 14476

en conditions de saleté
Virucide
Spectre total

SOUCHES

Adénovirus type 5
Norovirus murin
Poliovirus sabin
Autres souches voir liste
ci-dessous

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 30 min

DILUTION 25 g/L

NORME EN 14476

en conditions de saleté
Virucide
Spectre limité

SOUCHES

Adénovirus type 5
Norovirus murin
Autres souches couvertes
par la norme, voir liste
ci-dessous

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 30 min

DILUTION 5 g/L

NORME EN 14476

en conditions de saleté
Virucide
Virus enveloppés

SOUCHES

Virus de la vaccine
Autres souches couvertes
par la norme, voir liste
ci-dessous

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

DILUTION 10 g/L

NORME EN 14476

en conditions de saleté
Virucide

SOUCHES

H1N1 (virus influenza)

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

DILUTION 5 g/L



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33(0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

VIRUS ENVELOPPÉS

Virus de la Vaccine (HIV1)
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Poxviridae

SPECTRE LIMITÉ

Adénovirus type 5
Norovirus murin
Rotavirus
Virus de la Vaccine (HIV1)
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Poxviridae

SPECTRE TOTAL

Poliovirus sabin
Adénovirus type 5
Norovirus murin
Rotavirus
Virus de la Vaccine (HIV1)
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Poxviridae
Entérovirus
Virus de l'hépatite A (VHA)
Parvovirus B19
Rhinovirus
Polyomavirus
Caliciviridae
Astrovirus
Virus de l'hépatite E (VHE)
Papillomavirus

